



**La première audience du procès du cyber-journaliste, Michel Biem Tong, qui se tenait hier jeudi 05 décembre 2018 au tribunal militaire de Yaoundé a été reporté pour le 02 janvier 2019**

Accusé d'«apologie du terrorisme », « outrage au Chef de l'Etat », « apologie des crimes d'atteinte à la sûreté de l'Etat», « propagation de nouvelles mensongères susceptibles de nuire aux autorités publiques et à la cohésion nationale », le journaliste Michel BIEM TONG, promoteur de Human Right News (HURINEWS) et correspondant du Comité de Libération des Prisonniers Politiques (CL2P) au Cameroun est détenu depuis le 15 novembre à la prison centrale de Kondengui à Yaoundé, il risque la peine capitale